

# Une personne sur dix reçoit des aides sociales



L'Office fédéral de la statistique présente les résultats 2017 pour l'aide sociale au sens large et l'indicateur de pauvreté RPT.

L'**aide sociale au sens large** comprend l'ensemble des prestations cantonales sous condition de ressources destinées à lutter contre la pauvreté. En 2017, 9.5% de la population (801 793 personnes) a reçu une telle prestation, un chiffre légèrement en baisse par rapport à 2016. Parmi elles :

- 45.7% ont bénéficié d'une prestation complémentaire à l'AVS/AI,
- 35% ont été soutenues par une prestation d'aide sociale économique, aussi appelée aide sociale au sens strict,
- 19.3% ont obtenu une ou plusieurs autres prestations : aides à la famille (par exemple allocations de maternité, prestations complémentaires pour familles), avances sur pensions alimentaires, aides au logement, aides aux personnes âgées/invalides et aides aux chômeurs.

Depuis 2006, le nombre de bénéficiaires d'avances sur pensions alimentaires et d'aides aux personnes âgées/invalides a baissé, tandis que les bénéficiaires de prestations complémentaires, d'aide sociale économique et d'aides à la famille ont significativement augmenté.

L'**indicateur de pauvreté RPT** (également appelé ARMIN), basé sur le concept d'aide sociale au sens large, est utilisé pour le calcul des montants versés par la Confédération aux cantons dans le cadre de la péréquation financière nationale. Les résultats 2017 varient peu par rapport aux années précédentes. Depuis le premier calcul de l'indicateur de pauvreté RPT en 2005, l'ordre des cantons a peu évolué. Cinq cantons affichent toujours les résultats les plus élevés : Genève, Bâle-Ville, Neuchâtel, Tessin et Vaud. A l'autre extrémité, parmi les onze cantons qui affichaient l'indicateur de pauvreté le plus bas en 2005, dix en font toujours partie en 2017. La disparition du Valais de la fin du classement s'explique par des adaptations méthodologiques en 2014.

**Graphique interactif** : sur l'indicateur de pauvreté, en bougeant le curseur au bas du graphique [sur cette page](#), vous verrez l'évolution au fil des années de 2005 à 2017 dans tous les cantons.

[Aide sociale au sens large 2017](#)